



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La Ville de Val-d'Or se dotera d'une politique sur les saines habitudes de vie

Deux postes « citoyens » à combler au sein du comité d'élaboration

Val-d'Or, le 25 novembre 2016. Consciente du rôle important qu'elle peut jouer dans la mise en place d'environnements favorables à la santé de sa population, la Ville de Val-d'Or compte adopter, au courant de l'année 2017, une politique sur les saines habitudes de vie. Pour ce faire, un comité d'élaboration sera formé; deux postes y seront pourvus par des citoyens, qui auront manifesté leur intérêt dans le cadre d'un processus simple d'appel de candidatures.

Les saines habitudes de vie pourraient inclure, outre l'activité physique, la saine alimentation, l'absence de tabagisme, le transport actif, la santé mentale et la prévention liée aux problèmes de poids, entre autres. Il est de plus en plus reconnu que les municipalités ont un rôle majeur à jouer afin de rendre les choix sains plus accessibles et les choix « malsains » plus difficiles.

« En élaborant cette politique, la Ville de Val-d'Or reconnaît que ses responsabilités, décisions et actions peuvent exercer une influence majeure sur les habitudes de vie de ses citoyens, soutient le maire de Val-d'Or, Pierre Corbeil. Nous souhaitons ainsi maximiser l'impact de mesures que nous mettrons en place et soutenir, dans la mesure de nos capacités, les organisations de la communauté qui contribuent à l'amélioration de la santé de la population. »

Les citoyens ont leur mot à dire!

Dans le but d'enrichir la réflexion du comité d'élaboration de la politique, la Ville souhaite y intégrer deux citoyens, dont la candidature aura été retenue parmi celles déposées entre le 28 novembre et le 31 décembre par le biais d'un formulaire électronique accessible via le site Internet de la Ville de Val-d'Or, au www.ville.valdor.qc.ca, ou à la réception du Service sports et plein air et à celle de l'hôtel de ville.

Nul besoin d'être un expert ou une athlète de haut niveau : seulement de démontrer de l'intérêt pour cette responsabilité et la volonté de nourrir la réflexion quant aux objectifs dont devrait se doter la Ville de Val-d'Or en matière de saines habitudes de vie. Le formulaire, tout simple, ne prend que quelques instants à remplir. Ce seront les membres du comité de réflexion – formé de l'élue municipale responsable, la conseillère Céline Brindamour, d'employés municipaux, de délégués du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue et de représentants d'organismes, qui sélectionneront les personnes retenues.

Notons enfin que la population sera elle aussi appelée à se prononcer sur ce que la Ville pourrait faire pour promouvoir et favoriser les saines habitudes de vie, dans le cadre d'une période de consultation qui aura lieu au début de 2017.

En se dotant d'une telle politique, la Ville répond à des objectifs énoncés en 2012 dans sa politique familiale (« Faire la promotion des saines habitudes de vie – et les favoriser – dans les diverses activités de la Ville ») et en 2015 dans la politique de développement social (« Mettre en place des environnements favorables aux saines habitudes de vie »). Cette politique s'inscrira également dans une mouvance panquébécoise qui s'incarne dans le programme Québec en forme (développement de saines habitudes de vie chez les 0 à 17 ans) ou encore le mouvement Prendre soin de notre monde, qui vise « l'amélioration de la qualité de vie et la création et le maintien d'environnements favorables à la santé et aux saines habitudes de vie des citoyens des villes québécoises. »

– 30 –

Source :

Paul-Antoine Martel
Animateur à la vie rurale et communautaire
819-824-9613 poste 2247
paul-antoine.martel@ville.valdor.qc.ca

Pour information :

Sylviane Mailhot
Agente de communication
819 824-9613 poste 2252
sylviane.mailhot@ville.valdor.qc.ca